

MARINE NATIONALE

Emmanuel DESCLÈVES

LE BPC *MISTRAL* : UN SUPPORT MARITIME *AD HOC*, POUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS AUX POPULATIONS SINISTRÉES

La catastrophe humanitaire générée par le *tsunami* du 26 décembre en océan Indien a mis en exergue les multiples problèmes liés à de tels désastres : étendue du sinistre, fortes contraintes logistiques dues notamment à la rupture des voies de communication, difficultés de coordination et de cohérence des efforts internationaux, etc.

Force est de constater qu'aucune organisation efficiente n'apparaît aujourd'hui capable de gérer ni de contrôler les actions des très nombreux acteurs publics et privés appelés à participer à des opérations d'urgence de ce type.

À l'instar de ce qui existe au niveau des forces armées, il est envisagé de mettre en place un dispositif permanent de réaction rapide capable de réagir sans délai à de telles catastrophes.

Pour autant, cette nécessaire structure pérenne de gestion et de coordination des secours ne suffira pas toujours à résoudre sur le terrain bien des difficultés résultant du manque de moyens lourds, notamment logistiques.

Dans la plupart des cas, il faudra recourir à des moyens étatiques, civils et militaires, pour évacuer les blessés, déblayer, transporter des vivres et du matériel, sécuriser les zones sinistrées, reconstruire, etc.

Des dispositions permanentes existent au sein du ministère de la Défense pour traiter les menaces d'ordre militaire.

Des structures de commandement *ad hoc* et des unités sont en état d'alerte, et des matériels sont prédisposés pour faire face à toute éventualité. Transposer ou adapter de tels dispositifs pour y intégrer d'autres types de situations est parfaitement concevable.

Dans le cas de la catastrophe de l'océan Indien, chacun a pu constater que seuls les Américains avaient été en mesure de mettre rapidement en place des moyens logistiques lourds, adaptés à la situation d'urgence des toutes premières semaines. Il a fallu en effet l'intervention massive d'avions et surtout d'hélicoptères basés sur des porte-aéronefs de l'*US Navy*, croisant au large, pour garantir l'efficacité des actions humanitaires notamment dans les nombreuses zones isolées. Sans compter les capacités considérables de transport en vivres, carburants, eau potable, médicaments, matériel sanitaire et médical, denrées de première urgence, ainsi que les moyens humains et le soutien santé (hospitalisation, évacuation des blessés), que seule peut apporter une flotte militaire.

Outre le sauvetage maritime, qui nous concerne spécifiquement et fait partie des activités habituelles de la Marine nationale, nos bâtiments ont été sollicités à plusieurs occasions pour prêter leur concours à des opérations de sauvetage et d'évacuation de personnes, notamment en Afrique ou au Yémen. Par ailleurs, ils ont souvent porté secours à des populations sinistrées à la suite de

cyclones ou autres catastrophes naturelles, comme par exemple au Nicaragua avec la *Jeanne d'Arc* ou au Timor-Oriental avec le *Siroco*. Je me souviens même de l'évacuation d'urgence de la totalité de la population d'une île des Nouvelles-Hébrides (Vanuatu) menacée par l'explosion d'un volcan.

Cependant, si tous les bâtiments de la flotte ont — peu ou prou — participé à de telles opérations, seuls certains d'entre eux sont propres à des interventions d'envergure avec des moyens lourds. Les TCD de type *Ouragan* ou de type *Foudre* présentent le plus de capacités, qu'il s'agisse de stockage, de moyens de transport aériens comme nautiques, d'hospitalisation, de logement, etc.

Dans cette perspective, cependant, les bâtiments les mieux à même de faire face à de telles situations seront sans conteste les nouveaux BPC *Mistral* et *Tonnerre*, qui seront admis au service actif respectivement en 2005 et 2006.

Ces bâtiments de guerre, résolument nouveaux à bien des égards, auront par rapport à leurs prédécesseurs des capacités militaires nettement plus dévelop-

pées et dans des domaines d'emploi plus variés. Leurs dimensions, leurs capacités de manœuvre, de logement, de transport, de mise en œuvre d'hélicoptères embarqués, leur hôpital... leur confèrent déjà beaucoup plus d'atouts que les TCD actuels. Une capacité de commandement interarmées et internationale importante (environ 200 personnes) avec les moyens de communication associés vient en outre compléter cette large panoplie de capacités militaires.

Ainsi, bien qu'ils n'aient pas été conçus pour de telles éventualités, les BPC *Mistral* seront aussi *a priori* les meilleurs supports maritimes pour des opérations de grande envergure portant secours à des populations sinistrées. Disposant en propre de moyens d'action très significatifs, ils sont aussi capables de mettre en œuvre des structures appropriées de contrôle, de gestion et de coordination des actions des différents acteurs sur le terrain.

Le cas échéant, leur utilisation pourrait facilement être envisagée dans un cadre européen.

Vice-amiral Emmanuel DESCLÈVES

CARACTÉRISTIQUES DU BPC *MISTRAL*

Longueur : 199 mètres

Largeur : 32 mètres

Déplacement : 21 300 t. à pleine charge

Vitesse maximale : 18,8 nds

Surface du pont d'envol : 5 200 m²

Nombre de spots hélicoptères : 6

Capacité d'emport d'hélicoptères : 16 (NH90...)

Propulsion : électrique avec Pods

Équipage : 160 personnes

Passagers : 700/450 (courte /longue durée)

Hôpital : 19 lits médicalisés + extension à 50 autres lits

Poste de commandement : de niveau opératif embarqué, pour opérations amphibies, de composante maritime

Marine nationale



Photo : CF Brill



Photo : MT Nathalie Nocart

PRÉSENTATION DU BPC *MISTRAL* (13/12/2004)

(D'APRÈS LE SITE OFFICIEL DE LA MARINE NATIONALE)

www.defense.gouv.fr/sites/marine

DES CAPACITÉS IMPORTANTES

Le BPC *Mistral* permettra la mise en œuvre de moyens importants de projection de force par la mise en œuvre de chalands de débarquement et d'hélicoptères. Les capacités d'emport en personnel et en matériel ont été notablement améliorées par rapport aux TCD type *Siroco*.

Il disposera de 6 spots pour hélicoptères (*NH90*, *Tigre...*), dont l'un compatible *CH 53 Super Stallion*, sur un pont d'envol de 5 200 m². Un hangar de 1 800 m², desservi par deux ascenseurs, permettra le stockage et l'entretien de 16 hélicoptères.

Le BPC *Mistral* mettra en œuvre 4 CTM (Chaland de transport de matériel) ou 2 LCAC (*Landing Craft, Air Cushioned*, engin de débarquement sur coussin d'air de 95 t.), capables de mettre en œuvre les blindés et autres véhicules d'infanterie qui sont stockés à bord sur les 2 650 m² de pont.

UN PÔLE SANTÉ DE PREMIER NIVEAU

Un hôpital moderne équipera également le BPC *Mistral*. Sur 750 m² de pont, il comprendra une vingtaine de locaux dont 2 salles d'opération, une salle de radiologie et 69 lits médicalisés.

Le hangar hélicoptères pourra également être transformé en hôpital de campagne pour augmenter les capacités santé du navire, par l'adjonction de modules médicalisés.

DES ÉVOLUTIONS TECHNIQUES

Le *Mistral* sera le premier bâtiment de guerre au monde propulsé par *Pods* électriques. Il en disposera de deux et d'un propulseur d'étrave afin d'améliorer sa manœuvrabilité.

Le *Mistral* sera majoritairement construit aux normes civiles. La classification sera effectuée par le *Bureau Veritas*. Il répondra également aux normes anti-pollution internationales *Marpol*.

LE SYSTÈME DE COMBAT

Les bâtiments de projection et de commandement seront dotés d'un système de combat qui comprendra : un système de navigation, un système de direction de combat, un système de communication, un système de protection des accès et de télésurveillance, les systèmes d'information et de commandement.

Le système de navigation des BPC intégrera le nouveau système de cartographie *Senin*, une innovation notable qui renforce la sécurité nautique et facilite la navigation.

Le système de direction des opérations est doté d'équipements de veille (deux radars de navigation et d'appontage pour la navigation du navire et le contrôle d'approche des hélicoptères, et un radar de veille 3D pour la surveillance air et surface), d'un système de direction des opérations qui constitue le cœur du système de combat et de systèmes d'armes pour l'autodéfense rapprochée du navire.

Marine nationale

Constitué d'un système d'exploitation numérique des informations tactiques de la famille du Senit 8 (système dont est doté le porte-avions *Charles-de-Gaulle*), il permet à l'équipage d'analyser et de traiter la situation de combat et d'assurer le contrôle des hélicoptères.

Le système intégré de communications des BPC permet d'assurer l'ensemble des communications internes du bâtiment, ainsi que toutes les communications externes (liaisons, radio, satellites, *Internet*, vidéoconférence et liaisons de données tactiques).

Le système de surveillance est doté d'équipements de veille : système de contrôle d'accès pour les locaux et télé-surveillance du pont d'envol, du radier et de différents locaux du BPC.

Outre le système de gestion des vols des hélicoptères et les systèmes de planification et d'exploitation du renseignement (implantés à bord), le BPC accueille les systèmes d'information et de commandement des états-majors embarqués (PC ATF/LF, PC NOE) leur permettant d'assurer leurs activités de commandement à l'extérieur du territoire national pour conduite des opérations aéromobiles.

CALENDRIER

22 décembre 2000 : signature du contrat interne DGA/DCN ; 9 juillet 2002 : découpe de la première tôle du *Mistral* ; 3^e trimestre 2004 : livraison de la partie avant du *Mistral* ; 4^e trimestre 2004 : mise à l'eau du *Mistral* ; mi 2005 : livraison du *Mistral* ; mi 2006 : livraison du *Tonnerre*.

ORGANISATION INDUSTRIELLE

DCN assure la maîtrise d'œuvre du projet de réalisation des deux bâtiments de

projection et de commandement *Mistral* et *Tonnerre*.

Conception

Les études de conception du navire ont été réalisées par Alstom-Chantiers de l'Atlantique et DCN qui assure la maîtrise d'œuvre.

Les études de conception du système de combat sont conduites par DCN. Le système de communications est sous-traité à la société Thalès.

Réalisation

La partie arrière de chaque navire est réalisée à Brest par DCN, tandis que la partie avant l'est sur le site de Saint-Nazaire par Alstom-CA. Après transfert de la partie avant par mer sur le site de Brest, les deux sous-ensembles y sont ensuite jonctionnés. DCN assure l'intégration du système de combat dans cette plate-forme ainsi constituée.

Essais

Les essais des sous-ensembles sont réalisés sur les sites de construction. Les essais constructeur sont réalisés sous la conduite de DCN, avant réception des bâtiments par la DGA/SPN.

Suivra ensuite une phase de validation des caractéristiques militaires (VCM), d'environ six mois pour le *Mistral*, sous la direction de la Commission permanente des programmes et des essais (CPPE), qui proposera à l'issue l'admission au service actif du bâtiment, prononcée par le chef d'état-major de la Marine (CEMM).